

LA PRESSE EN REVUE...

MERCREDI 15 MARS 2017

SOMMAIRE

- 1) **Rappel...**
- 2) **Il séduit les dames et les jeunes**
- 3) **Sous un code de bonne conduite**
- 4) **Je me fringue chez TATI !!**
- 5) **La Ve république à l'agonie avec...**
- 6) **Faut choisir ton camp Manuel VALLS...**



Gérard Diez La Presse en Revue

I) Présidentielle 2017 : les analyses data montrent une vraie percée de Jean-Luc Mélenchon



Note du GS : il ne s'agit pas ci-dessous des tous derniers sondages. Mais les différentes approches des sondeurs et leurs explications techniques restent valables.

LGS.

Les sondages "traditionnels" estiment que Jean-Luc Mélenchon stagne autour de 10 % d'estimations de vote au premier tour de la Présidentielle. Or, selon la société Filteris EuroMediations, l'analyse des perceptions et des valeurs qui sont associées à chacun des dix candidats déclarés aujourd'hui indique que Jean-Luc Mélenchon se situe bien plus haut : (18%).

La spécificité de la méthodologie exploitée par Filteris Euro / Mediations réside dans le fait de ne pas constituer d'échantillons, de ne pas poser de questions qui orientent les réponses, de ne pas opérer de redressements hasardeux auxquels les sondeurs doivent inévitablement se plier.

Au contraire, la méthodologie de Filteris Euromediations permet de capter et d'analyser les opinions publiques et d'en dégager des tendances certaines à court, moyen et long termes.

Ce sont donc ces millions de voix et de données exprimées naturellement qui sont récoltées et analysées par Filteris-Euromédiation grâce à une méthode axiologique qui a fait ses preuves depuis maintenant dix ans.

Il s'agit d'une expertise scientifique développée à l'Université Laval de Québec, basée sur des calculs différents de ceux qu'utilisent habituellement les sondeurs.

Pas d'échantillons censés représenter la population, pas de questions posées, pas de non répondants, pas de redressement des résultats en fonction des sondages passés.

Les outils (moteur de recherche et algorithmes d'analyse) permettent de prendre une mesure du Buzz, sur le Web et les réseaux sociaux, à laquelle s'ajoute une analyse qualitative de « sentimentalité » rendant compte des valeurs positives et négatives associées à chacun des candidats. L'algorithme final synthétise le potentiel de victoire des candidats.

L'analyse du Buzz et des perceptions permet de dégager des tendances lourdes qui, généralement, s'approchent des résultats d'un scrutin s'il avait lieu à la même période.

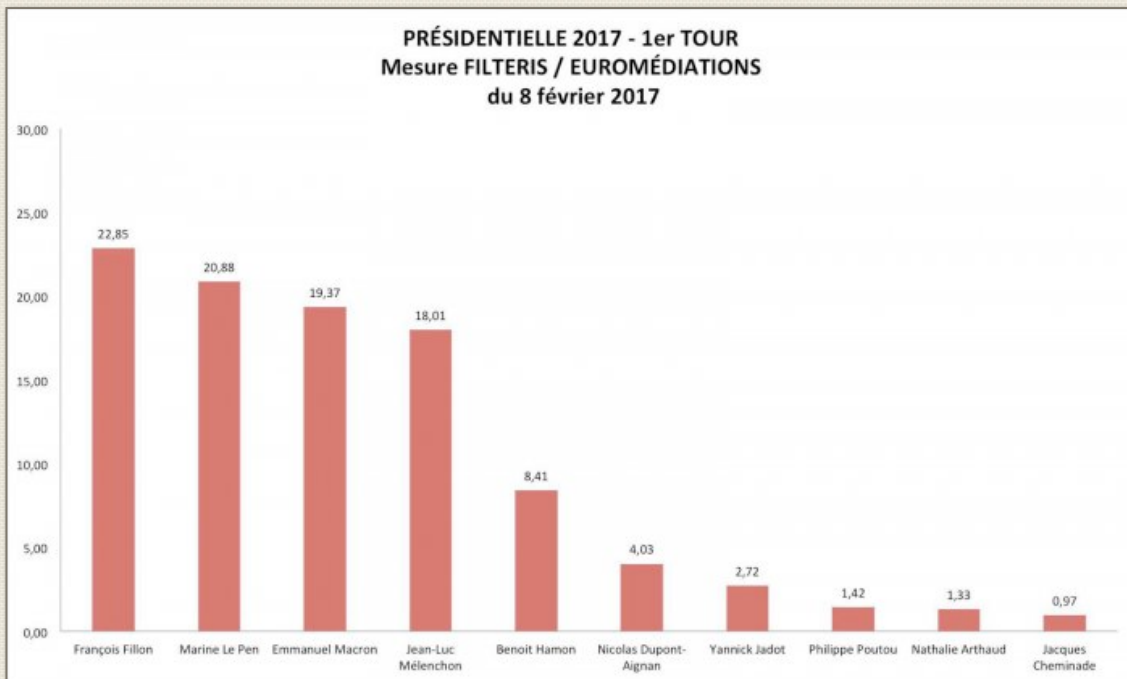
Les explications de Jean-Luc Mélenchon :

SONDEUR OU M'AS-TU VU ?

"Selon « Libération », des comptes twitter de mes soutiens mettraient en cause injustement un redressement abusif de sondage en ma défaveur. Il s'agit d'un visuel comparatif me plaçant à 17% des intentions de vote. Le sang des défenseurs de la vérité n'a fait qu'un tour. Il fallait rectifier ! Mais en fait d'enquête, le journal s'est servilement contenté de demander son avis au sondeur concerné. Et quelle enquête ! Il me paraît juste de compléter la copie du bulletin social libéral par quelques informations existantes dans le domaine public.

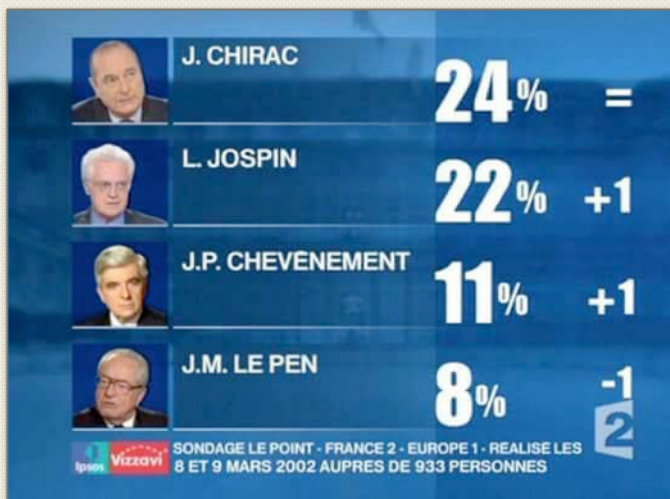
« Libération » prétend que le redressement se fait en comparant les réponses des gens à leur vote réels de 2012 et 2015. Va pour 2012. Mais 2015 ! Voilà bien un exploit ! En effet il n'y avait pas de liste Front de gauche dans toutes les régions. Ainsi dans le Nord, la région Rhône-Alpes, le grand ouest et la Franche-Comté-Bourgogne, quatre des treize grandes régions les plus peuplées du pays, mes amis du PG faisaient liste commune avec les Verts et seul le PC se présentaient sous l'étiquette « Front de gauche ».

Comment, dès lors, a-t-on pu comparer les intentions de vote à des votes réels de 2015 qui n'ont pas eu lieu ? « Libération » précise : « Dans le même temps, 13,2% des sondés expliquent aujourd'hui avoir voté pour le Front de gauche en 2015, alors que le parti n'a obtenu à l'époque que 11% ». Voilà qui est sidérant ! Car la comptabilisation nationale du vote Front de gauche était tout simplement impossible compte tenu de la variété des situations d'alliances dans les treize régions. « Le monde » de l'époque avait d'ailleurs titré que nous payions très cher notre division. Un grand mystère sur lequel « Libération » ne s'est même pas interrogé. Peut-être parce qu'il n'a déjà plus aucun lecteur dans ces régions qui aurait pu le renseigner. À cette considération j'ajoute celle-ci : je n'étais candidat personnellement nulle part. Ce qui revient à dire que la « correction » effectuée par le sondeur efface tout critère lié à la personne du candidat dans l'élection qui le mets le plus en avant. Une grenouille ou un poulpe dans un bocal seraient plus efficace pour étudier l'opinion.



Pour clore, je rappelle à qui veut le savoir que je me suis prononcé de longue date pour l'application de la loi votée à l'unanimité au Sénat sur le sujet à partir d'une proposition conjointe d'un sénateur PS et d'un « Les Républicains ». Bien sûr, le PS ne l'a jamais présenté à l'Assemblée nationale. Elle prévoit d'interdire les sondages en période électorale."

Jean-Luc MELENCHON.



URL de cet article 31626

<https://www.legrandsoir.info/presidentielle-2017-les-analyses-data-montrent-une-vraie-percee-de-jean-luc-melenchon.html>

Le Grand Soir
Journal Militaire d'Information Générale

II) Pour Aurélie Filippetti, Benoît Hamon rassemble les femmes et les jeunes, contrairement à Emmanuel Macron



Aurélie Filippetti et Benoît Hamon. © STEPHANE DE SAKUTIN / AFP



Loïc Le Clerc pour Le Lab
 lelab@europe1.fr

Pour endiguer la fuite d'élus socialistes vers Emmanuel Macron, le camp Hamon adopte une nouvelle stratégie : **faire passer le candidat d'En Marche ! pour un vieux de la vieille et Benoît Hamon pour un aimant à jeunes femmes**, pleines d'espoirs pour l'avenir. Fini donc le clivage gauche-droite, voici venir le clivage

gauche-droite, voici venir le clivage "femmes +jeunes" VS "hommes+vieux".

Invitée de LCI ce lundi 13 mars, Aurélie Filippetti a, à plusieurs reprises, repris cette comparaison, tentant ainsi de relativiser l'hémorragie macronienne de parlementaires et ministres :

Que ce soit Najat Vallaud-Belkacem, Axelle Lemaire, Matthias Fekl, Emmanuelle Cosse, cette génération est derrière Benoît Hamon, avec des femmes, beaucoup plus que du côté d'Emmanuel Macron.

La députée de la Moselle assure que cette répartition "jeunes et femmes" et "vieux et hommes" ne doit rien au "hasard" : "Cette question de génération politique, c'est parce que lui [Benoît Hamon], il s'adresse à la France avec des questions qui nous projettent vers l'avenir".

Pour Aurélie Filippetti, ce phénomène dépasse même le monde politique pour atteindre celui de la culture. Exemple ? Le soutien de la réalisatrice Valérie Donzelli. Ce qui permet à l'ex-ministre de la Culture de balancer :

Je remarque que c'est toujours des femmes et des jeunes d'un côté, et des hommes de l'autre.

Lors de son passage à L'Emission politique sur France 2, le 9 mars dernier, Benoît Hamon se targuait des soutiens de Christiane Taubira, Marilyse Lebranchu ou encore Anne Hidalgo. Sur les réseaux sociaux, on avait déjà vu venir cette stratégie de com'. Les hamonistes étant visiblement agacés d'entendre d'Emmanuel Macron qu'il incarne le "renouveau" en politique. D'où ce visuel de campagne accompagné d'un "Choisis ta génération !".



III) Fillon veut soumettre ses ministres à un code de bonne conduite

Par Jean-Baptiste Garat

lefigaro.fr

- À deux jours d'une probable mise en examen, le candidat de la droite a précisé son projet sur la transparence de la vie publique.

Dans le discours de présentation de son projet, François Fillon y a consacré quelques minutes lundi. Mais l'allusion n'a échappé à personne: un mois et demi après le début de l'affaire des emplois de son épouse Penelope et de ses enfants, le candidat à la présidence de la République a expliqué comment il voulait réformer «profondément la vie publique». L'énoncé même a des airs de provocation à l'avant-veille de sa convocation chez les juges «aux fins de mise en examen» et au lendemain des révélations du JDD sur les 48.500 euros de costumes qui lui auraient été offerts depuis 2012.

Autre signe qui ne trompe pas: les mesures préconisées lundi matin n'apparaissent pas dans la brochure de 98 pages intitulée «Mon projet pour la France» et distribuée pour l'occasion. De quoi s'agit-il alors? Pour mettre «la vie publique» «au niveau des meilleurs standards internationaux», le candidat de la droite réaffirme son souhait de constituer «un gouvernement restreint». Ses membres seraient soumis à «un code de conduite» qu'ils auront préalablement signé. «Ce code garantira notamment la collégialité et la solidarité gouvernementale, la prévention des conflits d'intérêts et la bonne utilisation des moyens publics», a-t-il expliqué sans entrer davantage

Il y a dix ans, le premier ministre François Fillon avait déjà soumis les membres du gouvernement à certaines «prescriptions». Par exemple sur les «cadeaux de valeur» ou d'«intérêt artistique, culturel, scientifique ou historique». Ils doivent être enregistrés au moment de leur réception et ne peuvent entrer dans le patrimoine des ministres ou de leur famille. Dans le meilleur des cas, ils sont mis à la disposition du ministre «pendant la durée de ses fonctions» et devront être remis aux services de l'État à la fin de celles-ci. Confrontés à la multiplication des affaires, les ministres ont également été contraints, à partir de 2011, de

publier chacun une «déclaration d'intérêts» recensant les biens «dont la valeur, pouvant varier à court terme, est susceptible d'être directement influencée par des décisions du gouvernement».

François Fillon n'a pas non plus détaillé ce que pourrait prescrire son «code de bonne conduite» en cas de mise en examen d'un membre du gouvernement. Il ne précise notamment pas si la «jurisprudence Bérégovoy» s'appliquerait. Cette règle non écrite veut qu'un ministre sur lequel la justice enquête démissionne de ses fonctions.

En 1992, Pierre Bérégovoy avait ainsi remercié Bernard Tapie. Alain Carignon, Gérard Longuet, Michel Roussin, Dominique Strauss-Kahn, Pierre Bédier, Éric Woerth ou, depuis 2012, Jérôme Cahuzac et Thomas Thévenoud ont connu le même sort.

Quand François Fillon était premier ministre, la règle a été observée moins systématiquement mais en novembre 2016, en pleine campagne de la primaire, il s'était montré catégorique pour l'avenir. «Si je suis président de la République, il n'y aura jamais de responsables politiques, de ministres qui soient mis en examen», avait-il expliqué sur BFMTV, dans une allusion transparente à l'actualité de son concurrent Nicolas Sarkozy qui venait d'être mis en examen dans l'enquête sur l'affaire Bygmalion et celle dite des écoutes.

Dans son discours, lundi, François Fillon a par ailleurs précisé qu'il souhaitait une «modernisation» du «statut des parlementaires et de celui de leurs collaborateurs». On trouve, cette fois, plus de détails dans le livret du candidat où il est annoncé que «de nouvelles règles sur la transparence de la vie publique» seraient prises s'il est élu à l'Élysée. Le chapitre s'est étoffé ces derniers jours de propositions qui font directement écho à l'actualité judiciaire de François Fillon.

Il entend ainsi «inciter les assemblées à réformer et à améliorer les mécanismes de contrôle de déontologie mis en place dans chacune d'elles». Il souhaite également «instituer la transparence totale par la publication obligatoire des liens de parenté entre les parlementaires et les collaborateurs». Des règles actualisées au plus fort de la polémique sur l'emploi de son épouse comme attachée parlementaire.

IV) 13.000 euros pour deux costumes de Fillon, comment parvient-on à des prix pareils?

Il faut 70 heures chez Arnys pour concevoir une pièce telle que celle que le candidat à la présidentielle a reçu en cadeau.

Marine Le Breton Journaliste "



AFP
Comment le tailleur de luxe Arnys vend des costumes à plus de 6000€ (comme ceux offerts à François Fillon)

LUXE - 13.000 euros pour deux costumes achetés chez Arnys par un "ami généreux". Si François Fillon estime que ce mystérieux don relève de sa "vie privée", il n'en reste pas moins que le coût de telles pièces interroge.

S'acheter un beau costume n'est pas si extravagant. Un petit tour sur le site d'Armani - c'est un exemple- suffit pour se rendre compte qu'on peut s'habiller chic pour moins de 1000€. Par ailleurs, de plus en plus d'enseignes proposent même du sur-mesure à des prix abordables. Un journaliste du Parisien racontait en 2014 comment il avait pu se payer un costume taillé pour lui avec un budget de 500€ maximum.

Alors comment expliquer le prix des costumes du candidat Les Républicains? Commençons par rappeler qu'Arnys est "tout sauf une marque de prolétaires", comme le soulignait auprès du HuffPost Samir Hammal, créateur du cours sur les habits du pouvoir à Sciences Po, à propos du look "tradi décontracté" de François Fillon. "C'est une maison qui a habillé Valéry Giscard d'Estaing ou François Mitterrand", poursuivait-il.

De Arnys à Berluti, une maison de luxe

Le candidat à la Présidentielle est un habitué de ce tailleur de luxe parisien, racheté en 2012 par



Berluti, entreprise faisant elle-même parti du grand groupe LVMH, numéro un mondial du luxe possédant notamment Moët & Chandon, Louis Vuitton ou encore Givenchy.

On se souvient entre autres de son apparition en 2010 à Brégançon, avec sa veste "La Forestière", perçue comme un signe qu'il allait quitter Matignon, face à un Nicolas Sarkozy en costume protocolaire. Selon le JDD, il en a reçu deux. Montant: 10.000 euros.



REUTERS

Comme le souligne GQ, Arnys ce n'est pas seulement du sur-mesure, c'est de la "Grande Mesure, c'est-à-dire une offre où les vêtements (du costume au jean en passant par la veste Forestière caractéristique de la maison) sont pensés de A à Z selon les désirs du client".

Jusqu'à 100 heures pour la conception d'une veste

Et satisfaire tous les désirs d'un client, cela prend du temps. Et donc a un coût. Un spécialiste des costumes et du monde de la mode explique au HuffPost que dans une telle maison, "on peut compter jusqu'à 80 ou 100 heures pour la conception d'une veste, et 20 à 30 heures pour un pantalon. Tout est fait sur mesure, le client se déplace trois ou quatre fois".

Pendant ces essayages, le maître tailleur prend toutes les mensurations, c'est un travail minutieux qui n'est qu'une petite partie de la conception d'un tel costume. "Tout est fait à la main par des ouvriers ultra qualifiés qui font un travail très précis", poursuit-il. Chez les grands tailleurs en effet, toutes les finitions, boutonnères ou entoilage sont faits individuellement.

"Comprenons que l'artisanat de qualité comporte des coûts incompressibles. Un costume en grande mesure représente environ 70 à 80 heures de travail, sans parler de tissus de qualité coûteux et de l'amortissement de savoir-faire devenus rarissimes et dont l'exploitation ne se fait pas sans un grand risque économique", explique à propos des costumes de François Fillon John Slamson, contributeur sur Parisian Gentleman, un magazine consacré à l'élégance masculine classique.

"Ces illustres clients savent qu'en venant chez Arnys, ils trouveront un savoir-faire inégalé, doublé d'une élégance jamais ostentatoire, écrit d'ailleurs la maison sur son site Internet. Ils savent que les maîtres tailleurs virtuoses de la maison seront les seuls à pouvoir leur réaliser le costume parfait."

Qualité des produits

Au-delà de la main-d'œuvre, la qualité des matériaux utilisés joue aussi beaucoup dans le prix final. Flanelles ou tweeds peuvent être choisis parmi "près de 3000 références de tissus et de motifs", selon le magazine haut de gamme pour les hommes, L'Optimum, qui s'est fait tailler un costume début janvier chez Berluti.

Ces tissus sont non seulement de bonne qualité mais aussi "commandés à la coupe, pour chaque client, contrairement à des marques comme Armani ou Hugo Boss qui achètent du tissu au kilomètre", selon notre spécialiste. Même constat pour L'Optimum, qui écrit que pour un costume, entre 3,50 et 3,70 mètres de longueur sur 150 cm de large sont commandés, et que onze artisans travaillent sur une seule pièce. Coût moyen d'un costume: entre 6000 et 7000€. Exactement la somme des deux modèles Arnys généreusement offerts au candidat à la présidentielle.

Travail minutieux réalisé par des artisans, sur-mesure et totalement fait maison, tissus et matériaux de qualité, service et conseils individualisés et, évidemment, l'image de marque de ces maisons de luxe, sont autant de raisons pouvant expliquer le prix de telles pièces. Nos clients "savent surtout qu'ils appartiennent à un club d'initiés", est-il aussi indiqué sur le site de la marque.

huffingtonpost.fr

V) Le «candidat de fait divers» ou l'affaîssement de la politique

Qui imagine le général de Gaulle mis en examen?" François
Fillon #cdansl'air 29-08-2016 © C dans l'air

<https://youtu.be/D8Fs3cDgliY>

Par François Bonnet

Mis en examen, François Fillon prend donc l'élection présidentielle en otage pour régler ses déboires avec la justice. Le choix de la droite de maintenir ce candidat est le carburant du désastre à venir.

La Ve République meurt sous nos yeux, dans une agonie que précipitent deux crises. La première est politique, suscitée par le double échec des quinquennats Sarkozy et Hollande, les deux présidents sortants ayant été soit battu, soit dans l'incapacité même de se représenter. La deuxième crise est un désastre éthique, celui provoqué par l'affaire François Fillon, qui va bien au-delà des petits arrangements d'un homme s'obstinant contre toute évidence à demeurer candidat.

La IVe République avait succombé aux tempêtes de la grande Histoire, celle de la décolonisation et tout particulièrement de la guerre d'Algérie. Rien de grand ni de tragique dans l'agonie de cette Ve : elle ne se meurt que parce que sa classe politique le veut, enfermée dans un médiocre huis clos, arc-boutée à ses privilèges, à ses immunités comme à des pratiques politiques d'un autre âge, sourde aux nouvelles demandes sociales qui fondent et entretiennent le pacte démocratique.

En quelques mois, François Fillon aura déchiré tous les éléments du pacte de confiance qui relie les électeurs à leurs représentants. Dans les actes d'abord : délits présumés, arrangements, enrichissement familial, conflit d'intérêts, obsession de l'argent. Dans les mots ensuite : mensonges, mensonges par omission, dissimulations, reniements, pressions...

Fin août 2016, l'homme avait pris soin de se distinguer de Nicolas Sarkozy en quelques phrases : « Il ne sert à rien de parler d'autorité quand on n'est pas soi-même irréprochable. Qui imagine un seul instant le général de Gaulle mis en examen ? (...) Le président de la République ne devrait pas être un candidat de fait divers. »

Le voilà mis en examen ce mardi 14 mars, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte pour « détournement de fonds publics, abus de biens sociaux, complicité et recel de ces délits, trafic d'influence et manquements aux obligations de déclaration à la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ». Et celui qui, le 26 janvier encore, expliquait sur TF1 qu'« il n'y a qu'une seule chose qui m'empêcherait d'être candidat, c'est si j'étais mis en examen », explique aujourd'hui que « même mis en examen, rien ne m'arrêtera ». François Fillon, puisque gaulliste revendiqué, aurait pu méditer cette citation du général de Gaulle décrivant le responsable politique type de la IVe République : « Ce Français qui met dans son esprit tant d'ordre et si peu dans ses actes. »

Plus qu'un contenu politique, le gaullisme a longtemps été défini par ses héritiers comme une éthique morale de responsabilité et d'action. Or depuis deux mois maintenant, François Fillon est devenu ce « candidat de fait divers » qu'il s'était engagé à ne jamais être. Le fait divers dévaste et annihile la politique. On l'a déjà constaté par le hold-up réussi sur son propre camp politique, un temps occupé à construire un « plan B », et finalement muselé par celui qui a déclaré : « Je ne me rendrai pas. »

Mais au-delà des partis de la droite et du centre, c'est aussi tout l'électorat de droite, qui pensait au terme d'une primaire réussie emporter enfin l'alternance, qui se retrouve otage et spectateur des déboires d'un homme aux prises avec la justice. François Fillon peut bien dénoncer le complot des juges et l'acharnement des médias, exiger que l'on parle de son programme plutôt que de ses affaires, rien n'y fait. Et quoi de plus normal, quand les faits reprochés mettent si gravement en cause la probité et la vertu d'un des principaux responsables politiques du pays ? Puisque, selon les canons gaullistes, la présidentielle est la « rencontre d'un homme et d'un peuple », savoir qui est cet homme est la condition même d'un vote citoyen.

C'est ce qu'ont compris tous ces dirigeants de droite qui ont préféré sauter du train de la campagne Fillon plutôt que de continuer à

soutenir un candidat devenu une bombe menaçant de tous les détruire ou, à tout le moins, de les entraîner dans un discrédit fatal. Ceux-là, Alain Juppé en tête, ont pris la mesure des vrais enjeux de cette affaire. Ils portent d'abord sur l'homme Fillon, ses mystères et son intégrité. Ils concernent ensuite les relations des citoyens avec leurs représentants politiques, le divorce menaçant désormais de tourner à la révolte.

De Gaulle toujours : « Je suis un Français libre. Je ne suis l'homme de personne. » Plus l'enquête Fillon progresse, plus elle révèle un homme redevable, voire dépendant de ses différents mentors financiers. C'était au départ une affaire d'enrichissement personnel et familial bien organisée : subventions détournées au sein du groupe UMP au Sénat (lire ici les enquêtes de Mathilde Mathieu) pour plusieurs dizaines de milliers d'euros ; emplois présumés fictifs de son épouse et de ses deux enfants financés par les fonds publics parlementaires pour environ 1 million d'euros (lire ici notre dossier).

Cette première affaire a très vite prospéré, dévoilant un candidat qui, en trente années de mandats d'élu ou de postes ministériels, a construit un véritable système financier destiné à entretenir un train de vie jusqu'alors insoupçonné. C'est l'emploi présumé fictif de son épouse par le financier milliardaire Marc Ladreit de Lacharrière, pour 100 000 euros. C'est le « prêt » de 50 000 euros consenti par ce même milliardaire et jamais déclaré. C'est l'ouverture d'une société de consultant quelques jours seulement avant de devenir député en 2012. Ce sont les centaines de milliers d'euros d'honoraires touchés, depuis, de quelques-uns des plus grands groupes du pays.

Un homme entretenu

François Fillon n'est pas « l'homme de personne ». C'est un homme entretenu. Entretenu jusqu'à se faire offrir par un « mécène », dans des conditions troubles, des costumes et vêtements, le tout pour 48 500 euros depuis 2012 comme l'a écrit le JDD qui a révélé cette nouvelle affaire. Un mécène au nom tu par le journal, ce qui pose deux questions désagréables.

Ou bien ce nom ressortit à la vie privée, et n'y a-t-il pas là une nouvelle fragilité pour l'homme public ? Ou bien ce nom a trait à ses activités publiques et nous revoilà dans un conflit d'intérêts caractérisé.



Capture d'écran du site de Berluti et d'Arnys.

C'est bien pour réduire ces conflits d'intérêts (sans parler même de relations corruptrices) que l'Assemblée nationale a énoncé certaines interdictions professionnelles pour les députés et leur a interdit de créer des sociétés de conseil (mesure contournée par François Fillon). C'est bien pour prévenir de tels conflits que le déontologue de l'Assemblée nationale, Ferdinand Mélin-Soucramanien, vient de se saisir de l'« affaire des costumes ». Les députés doivent en effet déclarer au déontologue « tout don ou avantage d'une valeur supérieure à 150 euros dont ils ont bénéficié », « en lien avec leur mandat ».

« Et alors ?! », a rétorqué François Fillon interrogé sur ces vêtements offerts. « C'est que je me fais habiller aujourd'hui comme les gens de qualité ! », aurait-il pu ajouter comme le M. Jourdain du Bourgeois gentilhomme de Molière. Il ne l'a pas fait mais, puisque le code vestimentaire est aussi un langage politique, le message adressé n'est pas que celui d'un style gentleman-farmer chic du magasin Arnys, filiale de Berluti et du groupe LVMH de Bernard Arnault. Il est aussi celui des cadeaux et services rendus entre puissants, très loin des smicards émergeant à 1 149 euros net par mois et gagnant en un an le montant réglé par « le mécène » pour deux costumes de chez Arnys.

« Et quoi encore !? », aurait également pu rétorquer François Fillon. Car le dévoilement progressif de ses aventures financières comme sa mise en examen et les perspectives nouvelles ouvertes aux enquêteurs laissent craindre de nouveaux épisodes inattendus. La droite en est-elle seulement consciente ? En se rangeant « à l'unanimité » derrière son candidat, selon Gérard Larcher qui deux jours plus tôt lui demandait de se retirer, elle prend en effet l'immense risque de voir sa campagne et son avenir politique soudainement désintégrés par le dévoilement de nouveaux faits.

« Il n'y a jamais eu de véritables réflexions visant à mettre en place un code d'éthique pour la vie publique. Or la vraie responsabilité politique est une responsabilité vis-à-vis de principes éthiques ou de morale politique. Et combien de fois n'a-t-on entendu en France des responsables politiques dire : de toute façon, je ne suis responsable que devant mes électeurs ! », rappelait dans un entretien à Mediapart le politiste Yves Mény, auteur au début des années 1990 de *La Corruption de la République*. Seuls les électeurs... c'est à nouveau le refrain entonné par François Fillon, comme par Marine Le Pen.

Les affaires Sarkozy, Cahuzac, Thévenoud, Morelle, Balkany, celles de nombreux élus locaux mis en cause ou condamnés sont passées par là. Et il n'est plus du tout certain que le constat dressé par le chercheur Pierre Lascoumes demeure pertinent : « Les comportements transgressifs des élites n'ont jamais été perçus comme une menace pour l'ordre établi », disait-il (lire ici son entretien). « Les acteurs politiques – les plus intègres – ne devraient-ils pas se mobiliser sur le sujet délicat de la probité ? Sinon, ils laissent un boulevard à l'extrême droite », ajoutait-il.

C'est le défi que n'a pas voulu relever la droite. La voilà aujourd'hui avec un candidat mis en examen pour « détournement de fonds publics, abus de biens sociaux, trafic d'influence » et autres... C'est une situation sans précédent, dont elle ne semble pas prendre la mesure. Car bien au-delà d'une possible élimination dès le premier tour de la présidentielle, la droite continuera à payer au prix fort l'affaire Fillon en refusant d'admettre que les questions d'éthique et de vertu publique sont aujourd'hui au cœur de la crise démocratique.

MAIS AUSSI :

François Fillon mis en examen pour abus de biens sociaux

Laurence Mauriaucourt



François Fillon devant ses soutiens, le 5 mars dernier au Trocadéro à Paris. (Capture d'écran)

Si François Fillon maintient vraiment sa candidature, c'est sous le costume de « **mis en examen** » qu'il incarnera la droite au premier tour de la présidentielle le 23 avril prochain.

Troisième dans les sondages, derrière Marine Le Pen et Emmanuel Macron, François Fillon (20% d'intention de vote) doit désormais assumer d'être mis en examen. Il avait annoncé lui-même une convocation chez le juge le 15 mars, le calendrier s'est accéléré. Le candidat de la droite à l'élection présidentielle est inculqué suite à une enquête sur les soupçons d'emplois fictifs de son épouse et ses enfants comme assistants parlementaires. Les faits sont désormais qualifiés : détournement de fonds publics et recel d'abus de biens sociaux.

Ce mardi 14 mars a mal commencé pour la famille Fillon. Dans son édition du jour, *Le Parisien* relate en effet "les dernières découvertes des enquêteurs" : les deux enfants de François Fillon, qu'il a employés comme assistants parlementaires de 2005 à 2007 lorsqu'il était sénateur, ont rétrocédé une partie de leurs salaires. Ainsi, sur les 46.000 euros net touchés par sa fille Marie, d'octobre 2005 à décembre 2006, environ 33.000 seraient repartis sur le compte joint des parents.

Interrogé par l'AFP, l'avocat de Marie Fillon, Me Kiril Bougartchev, a confirmé ces chiffres, indiquant que la fille du candidat de la droite à la

présidentielle avait souhaité "payer son mariage, mi-2006" et que pour cela "elle a remboursé ses parents" qui avaient avancé les sommes.

"Elle fait ce qu'elle veut de l'argent qu'elle gagne ! Si elle veut rembourser ses parents, c'est son choix. Elle l'a dit spontanément aux enquêteurs" qui l'ont entendue le 9 février, a-t-il affirmé. Selon lui, le couple Fillon a pu retrouver, "dix ans après", 14 factures de ce mariage pour une somme de 44.000 euros.

Ces nouveaux détails ont un peu plus encore fragilisé le candidat, qui a présenté une nouvelle fois son programme hier, en profitant pour rappeler qu'il maintiendrait sa candidature même en cas de mise en examen.

Des études et un mariage payés avec de l'argent public, voilà de quoi exaspérer un peu plus l'opinion. Une histoire qui s'ajoute cette semaine à l'affaire des costumes de luxe. Le JDD affirmant qu'un mécène a signé le 20 février, soit près d'un mois après les premières révélations du Canard Enchaîné, un chèque de 13.000 euros pour deux costumes achetés chez Arnys, un tailleur parisien. "J'ai parfaitement le droit de me faire offrir un costume par un ami", avait alors rétorqué le candidat Fillon, assurant aussi que "tout ça n'a rien à voir" avec la politique. Le déontologue de l'Assemblée, Ferdinand Mélin-Soucramanien, indiquait lundi à s'être saisi de la question pour rechercher s'il y a eu un manquement ou pas au code de déontologie des députés. Mais selon le JDD s'ajoutent à cette facture près de 35.500 euros "réglés en liquide" pour de précédents achats chez ce tailleur, pour près de 48.500 euros au total depuis 2012, ce que dément l'ancien Premier ministre.

En mettant en examen le candidat Les Républicains pour l'ensemble des faits dont ils ont été saisis, les trois juges d'instruction Serge Tournaire, Aude Buresi et Stéphanie Tacheau ouvrent un nouveau chapitre d'une histoire débutée le 25 janvier.

Chronologie des faits

25 janvier 2017

Le Canard enchaîné révèle que Penelope Fillon a été rémunérée, entre 1998 et 2007, comme attachée parlementaire de son mari et de son suppléant Marc Joulaud, sur l'enveloppe réservée à cet effet pour les parlementaires. Soit 500.000 euros brut.

De mai 2012 à décembre 2013, elle aurait par ailleurs reçu 5.000 euros brut par mois de la Revue des deux mondes, dirigée par un ami de son mari, Marc Ladreit de Lacharrière, pour un travail dont la réalité est mise en doute.

Le parquet national financier ouvre aussitôt une enquête préliminaire pour "détournement de fonds publics, abus de biens sociaux et recel de ces délits".

Le soir même, le candidat de la droite à la présidentielle réagit: "La séquence des boules puantes est ouverte".

26 janvier 2017

Au 20h de TF1, François Fillon assure qu'"il n'y pas le moindre doute" sur l'emploi "légal" et "réel" de sa femme comme collaboratrice. Il annonce avoir également rémunéré ses enfants pour des missions ponctuelles et ajoute qu'il se retirera seulement s'il est mis en examen.

30 janvier 2017

François Fillon, son épouse et Marc Ladreit de Lacharrière sont entendus par la police, qui s'est déjà rendue le 28 à l'Assemblée nationale et à la Revue des deux mondes pour y chercher des documents.

1er février 2017

Le Canard enchaîné affirme que Mme Fillon a touché au total plus de 900.000 euros brut. Soit 831.440 euros brut comme assistante parlementaire pour les périodes 1988-1990, 1998-2002, 2002-2007 et 2012-2013. Ainsi que 100.000 euros à la Revue des deux mondes. Les deux enfants rémunérés auraient perçu 84.000 euros brut en 2005-2007.

2 février 2017

L'émission "Envoyé spécial" (France 2) diffuse des extraits d'un entretien accordé en mai 2007 par Penelope Fillon au Daily Telegraph, dans lequel elle déclare n'avoir "jamais été l'assistante" ni s'"occuper de la communication" de son mari.

6 février 2017

François Fillon présente ses "excuses" aux Français pour avoir fait travailler des membres de sa famille mais souligne qu'il n'y a pas de "plan B" à sa candidature.

9 février 2017

La défense de François Fillon tente en vain de demander au Parquet national financier de se dessaisir de l'enquête.

16 février 2017

François Fillon affirme qu'il ne renoncera pas à sa candidature même en cas de mise en examen. Il réagit ainsi à une déclaration du Parquet financier, qui au vu du rapport des enquêteurs, a indiqué qu'il n'envisageait pas "en l'état" de classement sans suite.

24 février 2017

Le Parquet national financier ouvre une information judiciaire pour "détournement de fonds publics, abus de biens sociaux, complicité et recel de ces délits, trafic d'influence et manquements aux obligations de déclaration à la Haute Autorité sur la transparence de la vie publique".

1er mars 2017

François Fillon annonce le 1er mars qu'il sera convoqué "le 15 mars par les juges d'instruction afin d'être mis en examen" et qu'il se rendra à cette convocation, sans pour autant renoncer à sa candidature. "Je ne céderai pas. Je ne me rendrai pas", déclare-t-il à la presse, en dénonçant une procédure judiciaire "menée à charge".

(Avec AFP)

l'Humanité.fr

VI) Soutenir Macron ou Hamon ? Manuel Valls pris en étau



Manuel Valls et Benoît Hamon au siège du PS au soir du second tour de la primaire, le 29 janvier 2017. (E. FEFERBERG/AFP)



Sébastien Billard

Manuel Valls va-t-il revenir sur l'engagement qu'il avait pris lors de la primaire ? En janvier dernier, l'ancien Premier ministre s'était engagé - comme l'ensemble des candidats - à soutenir le candidat désigné par son camp, en l'occurrence Benoît Hamon. Mais il aurait maintenant changé d'avis, annonce "le Parisien".

Il devrait bientôt prendre la parole pour appeler les électeurs à soutenir dès le premier tour... Emmanuel Macron, son ancien rival et ministre de l'Economie !

Un soutien qu'il pourrait amorcer ce mardi soir devant ses fidèles réunis à l'Assemblée nationale, selon nos confrères. Il serait alors le deuxième candidat de la primaire à revenir sur sa parole, après l'écologiste François de Rugy.

A peine l'information éventée, celle-ci a été immédiatement démentie par des membres de l'entourage de l'ex-prétendant ("le Parisien", lui, a dit maintenir l'intégralité de ses affirmations).

Mais au regard des propos sans ménagement que Manuel Valls tient sur la campagne de Benoît Hamon dans les colonnes de "Paris Match" cette semaine, difficile de l'imaginer se ranger pleinement derrière le socialiste d'ici le premier tour de la présidentielle. Comme pour préparer le terrain à une possible défection, il lâche dans l'hebdomadaire :

"Je ne peux pas apporter mon parrainage à Benoît Hamon [...]. Je ne pourrais pas assumer autant de contradictions..."

Aveu de faiblesse ?

Soutenir Macron ? Sur le plan du positionnement politique, ce rapprochement éventuel entre ces deux progressistes autoproclamés qui ont toujours cherché à bousculer certains dogmes PS aurait une forme de cohérence.

Il serait en revanche beaucoup plus étonnant au regard des relations particulièrement tendues qu'ont entretenues les deux hommes quand ils étaient au sein du gouvernement.

S'il se concrétisait, il serait en tous cas révélateur de la faiblesse actuelle de Manuel Valls, contraint

de se rallier à son rival dans le seul espoir de peser sur l'après-présidentielle. Alors qu'il pensait son tour venu avec le renoncement de François Hollande, l'ex-Premier ministre a trébuché sur l'obstacle de la primaire. Humiliation suprême, il voit maintenant son ancien ministre en mesure de se qualifier pour le second tour de la présidentielle avec un créneau qui est en partie semblable à celui qui a longtemps été le sien : unification du camp des progressistes, dépassement du Parti socialiste, volonté réformatrice...

Marginalisé par sa cinglante défaite à la primaire, et jusqu'alors très discret, l'ancien empêché de tourner en rond du Parti socialiste dispose aujourd'hui de marges de manœuvre limitées. Son dilemme : doit-il lier son destin au résultat très incertain d'un candidat avec lequel il est en désaccord – Hamon – et à un parti – le PS – dans lequel il a toujours eu une position atypique ? Ou "trahir" sa famille politique, en soutenant le candidat d'En Marche ! et en pariant sur une possible recomposition politique ?

A la lecture de ses déclarations dans "Paris Match", Manuel Valls penche visiblement pour la seconde option. Si Emmanuel Macron est élu en mai prochain, "il n'y aura pas de majorité absolue" à l'Assemblée nationale, pronostique-t-il, espérant avoir alors un nouveau rôle à jouer.

L'entourage divisé

Autre difficulté pour l'ancien homme fort du quinquennat : les proches de Valls ne sont pas d'accord entre eux sur le candidat à soutenir. A l'image de Laurence Rossignol, Pascale Boistard ou Luc Carvounas, certains espèrent encore le voir se ranger derrière le candidat socialiste. "Il faut que Valls mouille la chemise dans la campagne de Hamon", a appelé le maire d'Alfortville dans "le Monde", lundi. Et ce proche de Manuel Valls, président du comité parlementaire de Hamon, de mettre en garde contre ceux qui "ne sont pas au rendez-vous de l'histoire de la gauche".

A l'inverse, Jean-Marie Le Guen et d'autres ont à plusieurs reprises ouvert la porte à un départ vers Macron, rejetant la ligne "radicale" de Hamon. Une prise en étau qui peut expliquer le petit jeu engagé depuis lundi soir par Manuel Valls, qui laisse planer le doute sur ses intentions.

Voter utile...

Pour sauver les apparences, ne pas donner

l'impression de s'adonner à de petits calculs politiques, et rejeter l'accusation d'un manque de loyauté envers son camp, Manuel Valls et son entourage s'efforcent pour l'heure de mettre en avant la dimension solennelle du choix qu'ils doivent faire. C'est la perspective plus forte que jamais de voir Marine Le Pen élue présidente, disent-ils, qui motive leurs interrogations sur la pertinence de soutenir Hamon pour le premier tour de la présidentielle, et non des considérations tactiques.

"L'objectif, c'est de tout faire pour éviter qu'elle soit au second tour avec Fillon", explique ainsi un vallsite cité par "le Parisien". Soutenir Macron, c'est un "acte politique pour la France", alors que la campagne "irréaliste et catastrophe de Hamon" ne parviendrait pas à infléchir la marche en avant du FN, justifie un autre... Une petite musique du vote utile bien pratique, et susceptible de parler à un électorat socialiste traumatisé par le 21-Avril et l'élimination de Lionel Jospin dès le premier tour de la présidentielle de 2002.

S.B.

Sébastien Billard Journaliste

tempsreel.nouvelobs.com



A Suivre...
La Presse en Revue